

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA****COMMUNE DE SEVERAC D'AVEYRON**

Séance du 13 FEVRIER 2025 – Délibération n°018

L'an deux mil vingt cinq et le treize février à 20h30 , le Conseil Municipal de la Commune de Séverac d'Aveyron régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie de Séverac d'Aveyron, sous la présidence de Monsieur Edmond GROS, maire.

| Afférents au Conseil Municipal | En exercice | Qui ont pris part à la délibération |
|--------------------------------|-------------|-------------------------------------|
| 17                             | 28          | 22                                  |

|                                    |
|------------------------------------|
| Date de la convocation             |
| 13/02/2025                         |
| Date d'affichage de la convocation |
| 06/02/2025                         |

**Secrétaire de séance :** Françoise CAPUS

**Présents :** ANGLADE Clémence - BRUNET Mélanie - BURGUIERE Philippe - CAPUS Françoise - CARNAC André - CARON Annick CAZES CORBOZ Maryse - CONSTANS Mathieu - DE LESCURE Jérôme - DUTRIEUX Patrick - FABRE Emilie - GROS Edmond - LAURAIN Damien - MAJOREL Aimé - MAJOREL Aurélien - ROZIERE Régine - SAHUQUET Jean-Marc

**Absents :** BORIE Nina – BOUDIAS DECROIX Nathalie - BOURREL Thierry ( pouvoir à Damien Laurain) – FOS Mariana ( pouvoir à Régine Rozière) -JARROUSSE Caroline ( pouvoir à Clémence Anglade) -RAGOT Annie- LABRO Isabelle - LAYRAL Rémi ( pouvoir à Annick Caron)- MULLER Geoffroy - MURET Yvain -TAJAN Isabelle ( pouvoir à Philippe Burguière).

**Objet :**

**Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 13 janvier 2025**

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 13 janvier 2025 à l'approbation des conseillers municipaux.

Ces derniers sont invités à faire savoir s'ils ont des remarques à formuler sur ce compte-rendu avant son adoption définitive.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

➤ Décide d'approuver le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 13 janvier 2025.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdit.

Pour extrait conforme,  
Le Maire  
Edmond GROS

